



Tarifs de location des salles de la commune de Léognan

Désignation	Professionnel du spectacle, tourneurs, diffuseurs, organisateurs de réunion, congrès séminaires...			Associations, résidents, entreprises, Comité d'entreprise...						Caution*
				Hors Léognan			Léognan			
Espace culturel Georges Brassens	1/2 jour	1 jour	1 jour supp	1/2 jour	1 jour	1 jour supp	1/2 jour	1 jour	1 jour supp	500 €
Salle de spectacle	1 080 €	1 800 €	1 260 €	782 €	1 304 €	913 €	512 €	854 €	598 €	
Frais Techniciens	32€/Heure									
Salle de spectacle + Cafétéria	1 260 €	2 100 €	1 470 €	872 €	1 454 €	1 018 €	692 €	1 154 €	808 €	
Salle d'exposition	Mois			Quinzaine			Semaine			150 €
	180 €			100 €			60 €			

	Hors Léognan	Léognan	Caution*
Foyer Communal	600€/jour	300€/jour	300 €
Halles de Gascogne	Du lundi au jeudi		400 €
	1300€/jour	550€/jour	
	Du vendredi au dimanche		
Petit salon	1600€/jour	750€/jour	150 €
	150€/demi Journée	100€/demi Journée	
	250€/jour	180€/jour	
Personnel Sécurité incendie (SSIAP)	100€ (Forfait 4h)		
Location Tables	4€/jour		
Locations Chaises	1€/jour		

Pour la salle de spectacle :

- Une journée est égale à 8h.

Pour la salle de spectacle de l'Espace Culturel :

Le tarif comprend la location de la salle et la présence d'un technicien municipal.

Pour toutes représentations dans la salle de spectacle, le bénéficiaire aura à sa charge la mise en place d'un service de représentation (Sécurité incendie Art. L14), avec la présence d'un personnel qualifié SSIAP 1, conformément à la classification du bâtiment (ERP de type L - 3^{ème} catégorie).

Pour la salle d'exposition :

- Le tarif n'est pas divisible.
- La salle est accessible aux heures d'ouverture de l'ECGB.